

Bonjour,

je me permets de vous adresser en pièce jointe un arrêté préfectoral qui vient d'être pris pour un parc éolien situé à 800m de notre domicile en Loire Atlantique, je vous laisse en prendre connaissance et voir si un principe de précaution ne doit pas être pris pour ce futur parc éolien de KER ANNA et bien d'autres, en effet nous avons de la famille habitant à St Etienne du Gué de l'Isle qui plus est à proximité de Ker Anna. Nous savons que notre parc éolien n'est pas le seul concerné par des désagréments.

Espérant que vous réserverez à ce courriel une lecture attentionnée et responsable et restant à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires,

cordialement

--

Bonne Réception

[Emmanuel Raffray](#)